

# Ville d'Yverdon-les-Bains

## Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

No	Version	Coûts	Priorité
<b>A14</b> Retiré	Etabli le: 23 mai 2000 Modifié le: 01.01.2008 par: JFP & RPD par: dam <b>Sur domaine privé</b>		

## Contournement de la Migros

### Description(s)

Tous les cyclistes de la partie sud-ouest de la ville se rendant soit dans les rues piétonnes soit à la gare, sont confrontés à la difficulté de contourner la Migros. Aucune solution satisfaisante n'a encore été trouvée à ce jour. Actuellement, le cycliste a le choix entre deux cheminements : la rue de Neuchâtel, qui est dangereuse et mal aménagée pour les cyclistes, ou les rues du Cheminet et du Curtil-Maillet puis la rue d'Orbe ou celle des Moulins.

### Proposition(s)

Les propositions de cette fiche s'inscrivent dans la suite de l'itinéraire "Cheminet – Migros" (cf. fiche A.13). Les cyclistes arrivent donc à l'angle sud-ouest de la Migros. Il s'agit de leur proposer un itinéraire qui puisse les conduire soit vers la place Bel-Air, soit vers la passerelle de la Coop en toute sécurité. Deux alternatives ont été identifiées :

- Le réaménagement de la rue de Neuchâtel en sens unique dans le sens "Grandson – Bel Air". A priori, le problème des camions Migros ne semble pas insoluble dans un tel aménagement.
- L'aménagement d'une liaison directe vers la rue d'Orbe, par le passage le long de la Migros : cette solution entre toutefois en conflit avec la terrasse du restaurant Migros.

Il s'agit ici de prendre des contacts avec la Migros et de considérer les besoins des cyclistes et piétons lors de réflexions portant sur l'aménagement de la rue de Neuchâtel.

### Coûts / contraintes

Cette proposition peut être réalisée à peu de frais si une solution est trouvée avec la Migros.

### Priorité / urgence

Au vu de l'importance du trafic cycliste aux abords de la Migros, cette proposition doit être traitée en première priorité.

**NB :** Cette fiche complète les fiches A.18, A.17, A.14, A.13, A.11 et A.3 qui traitent ensemble de l'itinéraire "Centre-ville – Chamard".